



Forbach, le 10 février 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, conformément à l'article 40 de l'ordonnance n° 021-1310 du 7 octobre 2021 et notamment l'article L 2121-25 entré en vigueur le 1er juillet 2022 ;

Considérant que dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune ;

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 FEVRIER 2025 A 18 HEURES

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 20250207_1 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 6 décembre 2024.
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_2 : Décisions prises en vertu de l'art. L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Le Conseil Municipal prend acte des décisions.

Délibération n° 20250207_3.1 : Renouvellement du dispositif de soutien aux commerces Ville - Communauté d'Agglomération FORBACH Porte de France pour l'année 2025
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_3.2 : Renouvellement de l'aide à l'implantation commerciale pour l'année 2025
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_3.3 : Attribution de l'aide à l'implantation commerciale pour la confiserie et la friperie
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_3.4 : Modification des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) 2025
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_3.5 : Adhésion de la Ville de Forbach au Cercle des Affaires Transfrontalières
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_3.6 : Adhésion de la Ville de Forbach à l'association La Lorraine des Congrès
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_4.1 : Programme de subventions pour l'année 2025
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_4.2 : Participation au dispositif Sport Jeunesse Forbach – saison 2024-2025
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_4.3 : Modification du règlement d'utilisation du Gymnase du Bruch Robert Perussel

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_5.1 : Renouvellement d'une convention d'occupation avec l'association Cercle d'histoire locale de Forbach et sa région « Die Fürbacher »

Ne participe pas au vote : Mme SCHULLER

Délibération Adoptée

Délibération n° 20250207_5.2 : Programme de subventions pour les associations culturelles

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_6.1 : Participation financière communale aux frais de fonctionnement de l'Ensemble Scolaire Antoine GAPP pour l'année 2025

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_6.2 : Subvention à l'Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller (ASBH) pour l'année 2025

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_7.1 : Servitude de passage ENEDIS

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_7.2 : Mise à disposition et servitudes de passage ENEDIS

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_7.3 : Cession d'un terrain communal – Rue Poincaré – Modification de la surface et du prix

Abstentions : Mmes ZURBACH – DOUIFI – PETER – KOENISGSECKER - MM. PEYRON – BOUR

Délibération Adoptée

Délibération n° 20250207_8.1 : Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général de la procédure de consultation relative à la concession de services de mise à disposition, installation, maintenance, entretien et exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_9.1 : Rapport annuel d'activité Egalité Femmes-Hommes

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_9.2 : Revalorisation de la valeur faciale des titres restaurant

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_9.3 : Modification du tableau des effectifs

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20250207_10.1 : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

Le Maire,

Alexandre CASSARO
Conseiller Régional du Grand Est